

Séance ordinaire du 14 septembre 2020

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi quatorze septembre deux mille vingt à seize heures cinquante-trois, à la salle exécutive Norbert-Brousseau à l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Clément Genest, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Janet Jones.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Geneviève Côté, directrice adjointe et attachée de presse du Bureau de la mairie, Ann-Sophie Harvey, attachée politique et responsable des communautés du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2020-08-78

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 14 septembre 2020.

CE-2020-08-79

Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2020

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 8 septembre 2020.

CE-2020-08-80

Acquisition des lots 3 306 496 et 6 022 005 du cadastre du Québec à des fins industrielles (parc industriel Lauzon), financement afférent et adoption du Règlement modifiant le Règlement RV-2020-20-05 fixant pour l'année 2020 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins

[Document d'aide à la décision DEV-2020-092](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse de vente de Construction R.M. Vézina inc. pour les lots 3 306 496 et 6 022 005 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2020-092, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, d'autoriser le financement de la dépense relative à l'acquisition de ces lots au montant maximum de 475 594 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la promesse de vente et à la présente résolution.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2020-20-05 fixant pour l'année 2020 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins, tel qu'annexé à la fiche de prise de décision DEV-2020-092. Ce règlement a pour objet de modifier l'article 2 de ce règlement, afin de décréter l'acquisition des lots 3 306 496 et 6 022 005 du cadastre du Québec, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche.

CE-2020-08-81

Résolution visant à transmettre nos condoléances à la famille de madame Aline Chrétien

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de madame Aline Chrétien, qui était la conjointe de l'ancien premier ministre du Canada, le très honorable monsieur Jean Chrétien.

CE-2020-08-82

Félicitations à l'ensemble du personnel de la Ville de Lévis

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de féliciter l'ensemble du personnel de la Ville pour l'excellence de leur travail et leur engagement exceptionnel dans le maintien des services à la population dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et de souligner leur contribution soutenue et remarquable auprès notamment des citoyennes et citoyens, des organismes bénévoles, des institutions, des commerces et des industries qui œuvrent sur notre territoire, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne

CE-2020-08-83

Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 18.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif